



PROCLAMATIONS

C. H. LOCKE,
Administrateur suppléant.
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS DU CANADA ET AUX MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au quinzième jour du mois d'août prochain; néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé opportun de le proroger de nouveau jusqu'au lundi quatorzième jour du mois d'octobre prochain; ainsi donc vous et chacun de vous n'êtes pas tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa ledit quinzième jour d'août, et Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement exonérés à cet égard; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, le lundi quatorzième jour du mois d'octobre prochain, à onze heures du matin, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: L'honorable CHARLES HOLLAND LOCKE, juge puîné de la Cour suprême du Canada et suppléant de l'honorable PATRICK KERWIN, juge en chef du Canada et administrateur de Notre Gouvernement du Canada.

A OTTAWA, ce neuvième jour de juillet en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-sept, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État suppléant,
W. P. J. O'MEARA.